

mais non pas elle comme chose estant de petite esti-
me selon quelle meritoit. Et semblablement que
cestoit chose d'homme Immobile de repeter et repcher
ce qui auoit este faict Et aussi me dist que mentio
aucune ne luy Vouloit faire du benefice Recen-
pource que Il se prohibe et deffend en la loy d'amours
de seruyre que satisfaction se Recoyue si la lre estoit
due Et par ainsi sans en rien toucher de toutes ses
choses Rescript a Laureolle Les sequentes parolles.

Lectres de L'eriano
A Laureolle.

Laurolle selon ta vertueuse pitie puis-
qu' tu sees ma passion Je ne puis croire
que sans aucune cause L'adoussisses
consentir / etendu que ne te demande
chose qui soit ne a ton honneur maculer ne a toy
grevance. Si tu vois mon mal pourquoy te tiens
tu en doute sans Raison Je meurs. Car bien tu sees
que la grant peine occupe tant mon cuer que le
mal se peult sentir Mais non le moustre. Si l'ayert
que face bien pensant que par aduventure tu me
satisfaces avec La passion que me demies Juste-
ment seroye Remunere si la dormois pour premi-
nation et quierdon. Car procedant de toy me seroit
Le plus grant bien que Je scauroye Jamais esperer
Si tu la consens en me Jugeant Ingrat pource q
ne me contente du bien que mas faict En me don